

Réunion CA – 17 Janvier 2019

Présents : Michel Hélin, Denis Chaboud, Yvette Laforge, Jo Lehmann, Aude Moussy, Marc Borghin, Annick Leloup, Valérie Frank, Béatrice Henno

Absent : Valérie Fornes, Laurent Emery, Irène Ferrari

Secrétaire de séance : Jo Lehmann

Ordre du jour :

- 1 - Lieu de concert 9 mars 2019
- 2- Invitation de la Baïta de Piossasco et lieu de concert 13 Avril
- 3- Lieu de concert pour le 16 Juin
- 4- Rémunération de la prestation de Vincent pour le concert de Crolles
- 5- Utilisation du Trombinoscope
- 6- Calendrier concerts et ateliers saison 2019-2020
- 7- Questions diverses

1 - Lieu de concert 9 mars 2019 :

Ce concert se fera avec Grenoble Accordéon. L'église de Crolles est disponible et la salle paroissiale le sera également. Le tout est réservé à partir de 16h. Jo a fait parvenir la liste des oeuvres au programme, aussi bien celles de Grenoble Accordéon que les nouveaux chant de la chorale : le tout sera soumis aux responsables paroissiaux. La convention est en cours de signature.

La chorale chantera en premier et Grenoble Accordéon sera en 2° partie. Le tarif d'entrée est de 8 € (6 € tarif réduit). Le CA décide de ne pas faire de pré-vente de billets pour ce concert.

2- Invitation de la Baïta de Piossasco et lieu de concert 13 Avril :

Rappelons que nous avons été royalement accueillis et que nous avons chanté à Piossasco le 7 juillet 2012.

Michel a envoyé un courrier pour obtenir confirmation de leur venue à la date prévue et avoir des précisions sur leur séjour (date et heure d'arrivée et de départ, nombre de personnes etc...). Ils devraient être une vingtaine et nous les hébergerons chez des choristes et en partie chez les parents d'Aude qui peuvent en accueillir un certain nombre.

Pour le repas d'accueil le samedi à midi nous avons 2 solutions : réserver une salle et faire appel à un traiteur, ce qui oblige à préparer et à ranger la salle, ou le restaurant : Michel a une proposition du Carré Gourmand au Cheylas pour 18 à 20 € par personne. La chorale offrirait évidemment le repas à nos amis italiens, tandis que chaque choriste paierait son repas. Le CA décide soumettre cette deuxième solution à un sondage auprès des choristes à la prochaine répétition pour savoir combien de choristes seraient présents.

Le concert se fera à l'église de Brignoud qui a été réservée. Aude aurait peut-être une opportunité à Lyon mais cela paraît encore très hypothétique et difficile à mettre en place en raison de la distance pour les Italiens.

Pour ce concert on fera de la prévente de billets afin de remplir au maximum l'église. Il faudra du reste contacter des associations d'italiens de Grenoble et des environs.

3- Lieu de concert pour le 16 Juin :

Nous recevrons à cette date la chorale de St Laurent du Pont, chez qui nous allons chanter le 10 février. Pour l'instant ce concert est également prévu à l'église de Brignoud (qui est réservée) mais il serait évidemment préférable de trouver un autre endroit.

4- Rémunération de la prestation de Vincent pour le concert de Crolles :

Vincent (pianiste) est intervenu auprès de notre trésorière pour savoir quelle rémunération il toucherait pour sa prestation avec nous à Crolles le 6 décembre. Le CA est surpris de cette demande car, étant invités par les "Jeudis Chantants" on s'imaginait qu'ils le payeraient pour l'ensemble de sa prestation ce soir-là (Vincent est aussi leur pianiste).

Aude prendra contact avec le chef de chœur de Crolles pour savoir ce qu'il convient de faire.

5- Utilisation du Trombinoscope :

Dans un souci de préservation des données personnelles et pour nous mettre en conformité avec les nouvelles règles en la matière, le CA a supprimé le trombinoscope sur le site de la chorale.

Cependant , un certain nombre de choristes souhaiteraient pouvoir disposer de ce document. Le CA se trouve donc confronté à un choix :

- **maintenir un trombinoscope sur le site** en limitant les données qu'il contient à la seule photo + prénom et éventuellement nom (sans le tel et le mail), après avoir sollicité et obtenu l'accord des choristes qui y figureraient.

- **ne pas mettre de trombinoscope sur le site**, mais éditer sur papier le trombinoscope dans son format actuel (Photos, noms, prénoms, tel , mail et communes), et le remettre à ceux qui le demandent, avec l'accord des choristes qui y figurent. Celles et ceux qui ne donneront pas leur accord ne figureront pas sur le document.

Le CA choisit cette deuxième solution. L'autorisation écrite sera demandée à tous les choristes lors d'une prochaine répétition.

6- Calendrier concerts et ateliers saison 2019-2020

- 22 septembre 2019 : La Salette

- 19 octobre 2019 : Atelier travail l'après-midi, puis nous chanterons pour le secours populaire à Brignoud avec les Jeudis chantants

- 9 novembre : peut-être une possibilité de concert à Romans

- 14 décembre : concert au Touvet avec les Grappashows

- 11 janvier 2020 : atelier travail

- 24, 25, 26 janvier 2020 : bugnes

- concerts à trouver pour le 15 février, le 21 ou 28 mars

- 21, 22, 23 mai : voyage à organiser .

-13 juin 2020 : concert de fin d'année

Des contacts sont en cours avec l'école de musique de La Mure et la chorale de St Georges de Commiers

7- Questions diverses :

-Tenues : Michel précise que les tissus nécessaires à la fabrication sont arrivés. Les couturières de la commission tenue vont se mettre à l'ouvrage. Les tenues pourraient être prêtes pour le dernier concert de la saison.

- Changement de nom de la chorale : avant de se lancer dans cette opération, le CA décide de faire très prochainement un sondage auprès des choristes pour vérifier si une majorité d'entre eux (elles) souhaite ce changement.

Fin de la réunion à 23h

Prochaine réunion : le 7 mars 2019